

ACADEMIE DE TOULOUSE

ETABLISSEMENT : 0650836F

**Collège René Billères
Argelès-Gazost**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02.12.2025**

Année scolaire : 2025/2026

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 21/11/2025

Présidence de : Sébastien LECLERCQ

Quorum : 11

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés :5

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Vote des P.V. des derniers Conseils d'Administration du 25/09/2025 et du 14/11/2025
- 3) Information AGB

Vote des conventions :

- 4) Conventions de partenariat

Modifications du Règlement Intérieur

Pédagogie :

- 5) Point CESCE
- 6) Point mobilités Erasmus+

Vie financière et matérielle de l'établissement

- 7) Tarifs 2025
- 8) Clé de répartition cité scolaire (lycée/collège)
- 9) Autorisation de délégation préalable de dépenses au CE pour passation des marchés et commandes ayant une incidence annuelle
- 10) Projet de budget 2026
- 11) Information sur le futur règlement régional des SRH

Questions diverses

Signatures

Le Président

LECLERCQ Sébastien



La Secrétaire

MONTAGNEZ Christine

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MOUCAUD Arnaud			X				
	Adjoint	LECLERCQ Sébastien	X						
	Gestionnaire	MONTAGNEZ Christine	X						
	CPE	MOLIGNIER Mathilde			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CARRERE Maryse		X					
		ARMARY Louis		X					
	Commune siège	RIMAURO Frédéric	X						
Personnalité qualifiée		ERRACARRET Dominique	X						
Total			4	2	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	LATAPIE Adrien			X	PEREZ-DELHOM Sophie	X		
		LASCURETTES Christel	X						
		CARBALLEDA Lionel	X						
		DUPIN Nathalie	X						
		MALLARD Cécile			X	BLAQUE Elise	X		
		LAFFORE Chrystelle	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Total			4		2		2		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUIX Hélène		X		TROUBAT Cyrille	X		
		PARROU Marina	X						
		DUVERVIN Chantal	X						
		DOMEC Michel	X						
		MOLA Didier			X	GROBELNY Christophe	X		
		SANGUINET Maria		X					
	Elèves	NAVARRO PEREZ Adriana	X			SERRANO MAYOR Lucia	X		
	OUSTALET Nolan	X							
Total			5	2	1		3		
TOTAL GLOBAL				12			5		

Ouverture du CA à 17 membres et 2 invités à 17h18

Monsieur Leclercq, Principal Adjoint, préside ce conseil d'administration en l'absence de Monsieur le Proviseur.

1) Désignation du secrétaire de séance

Est désignée secrétaire de séance Christine MONTAGNEZ, secrétaire générale.

2) Vote des P.V. des derniers Conseils d'Administration du 25/09/2025 et du 14/11/2025

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
16	0	0	0

Arrivée de Monsieur Erraçarret à 17h21.

3) Information AGB

Monsieur Leclercq fait lecture d'une déclaration de la direction concernant l'AGB.

Vote des conventions :

4) Conventions de partenariat

a) Convention avec la SSS rugby

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

b) Convention avec la SSS ski nordique

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

c) Convention sport étude

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

d) Convention AGB

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

e) Convention VTT

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

Modifications du Règlement Intérieur

Les modifications du règlement intérieur de l'internat sont soumises au vote et votées à l'unanimité. Elles concernent essentiellement les horaires des études du soir comme précisé en couleur sur le document envoyé précédemment aux membres du CA.

Pédagogie :

5) Point CESCE

A la demande de Monsieur le Proviseur, Monsieur Leclercq fait un rapide point sur le CESCE qui s'est tenu le 18 novembre dernier. Il exprime sa grande satisfaction au regard du nombre de personnes présentes et des échanges riches et constructifs qui ont pu avoir lieu. Quatre thématiques ont plus particulièrement été abordées : la pause numérique, le programme EVARS, la santé mentale et l'égalité fille/garçon). Il invite les membres du CA à consulter le compte-rendu de la réunion. Madame Duversin regrette de ne pas avoir été invitée.

6) Point mobilités Erasmus+

Monsieur Leclercq donne la parole à Madame Montagnez afin qu'elle fasse un point rapide sur les dates des mobilités à venir qui impactent le collège. Elle communique les éléments dont elle dispose avec :

- Une mobilité en Hongrie (Sveged) prévue en mai 2026 (l'accueil des élèves a eu lieu en novembre)
- Une mobilité en Allemagne (Essen) également prévue en mai 2026 avec un accueil en juin

Elle évoque également le séjour pédagogique avec nuitées en Grèce (élèves latinistes de 3^{ème}) même s'il n'entre pas dans le cadre des mobilités Erasmus.

Vie financière et matérielle de l'établissement

7) Tarifs 2025

Madame Montagnez présente les tarifs 2026 spécifiques au collège (tarif perte de carte vie scolaire, manuels scolaires, dégradations). Elle précise que les manuels scolaires étant vieillissants, la facturation de manuels « neufs » n'est plus de mise en attendant le renouvellement des collections. Ils sont soumis au vote.

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

8) Clé de répartition cité scolaire (lycée/collège)

Monsieur Leclercq soumet ensuite la clé de répartition des charges communes entre le lycée et le collège, document qui avait été préalablement envoyé aux membres du CA.

VOTE

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

9) Autorisation de délégation préalable de dépenses au CE pour passation des marchés et commandes ayant une incidence annuelle

Madame Montagnez fait lecture de la délégation du CA faite à l'ordonnateur pour la passation des marchés à incidence financière annuelle. Cette autorisation est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
17	0	0	0

10) Projet de budget 2026

Le projet de budget 2026 est présenté à deux voix par Monsieur Leclercq et Madame Montagnez. Un point particulier est fait sur les tarifs des élèves collégiens fixés par la collectivité de rattachement, à savoir le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées. Quelques précisions sont également données à titre d'information concernant les tarifs fixés ou devant encore être votés par la Région Occitanie, collectivité compétente en matière de restauration et d'hébergement de la cité scolaire :

- Les tarifs DP lycéens ont bien été notifiés début novembre avec une augmentation prévue sur 2 ans afin d'atteindre la cible de la Région qui souhaite harmoniser l'ensemble des tarifs des lycées à 3,70 €/repas à l'échéance 2027.
- Les tarifs des forfaits internat ne seront votés que lors de la CP du 15/12/2025 et ne peuvent donc pas être communiqués à ce stade. Les collégiens internes seront concernés par la hausse prévue. Comme pour les tarifs de demi-pension, la hausse sera lissée sur deux ans pour atteindre le tarif uniformisé en 2027.
- Les tarifs des repas et des hébergements des commensaux et hôtes de passage seront également revalorisés lors de la CP du 15/12/2025. Cette hausse sera applicable dès le 01/01/2026.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation font lecture d'une motion qu'ils souhaitent déposer. Cette motion fait suite à l'augmentation des tarifs par la Région et du calendrier contraint décidé par la collectivité.

Les représentants des deux fédérations de parents d'élèves, la PEEP et la FCPE, déposent également une motion sur le même sujet.

Pour	Contre	Abstention	Non exprimé
3	0	14	0

11) Information sur le futur règlement régional des SRH

Madame Montagnez a fait un point sur le futur règlement régional des SRH.

12) Point COPIL Patrimoine

Monsieur Nicolas Peluhet, invité au présent Conseil d'Administration, présente le nouveau comité de pilotage créé au sein de l'établissement. Ce **COPIL Patrimoine** a pour mission de valoriser l'ensemble du patrimoine de la cité scolaire, qu'il s'agisse des bâtiments ou des nombreuses œuvres d'art présentes sur le campus. Parmi les projets envisagés, on peut citer :

- le remplacement de l'œuvre disparue depuis plusieurs années au centre du bassin ;

- la restauration de la fresque de **Gustave Singier** située sous le préau ;
- la création d'un **fonds documentaire** interne, projet déjà largement amorcé par Messieurs Peluhet et Satgé en lien avec les archives départementales et nationales ;
- la réalisation et l'impression de **cartels** destinés à accompagner chacune des œuvres d'art.

Monsieur Peluhet rappelle que cette démarche n'a pas pour objectif de « muséifier » l'établissement, mais au contraire de l'inscrire pleinement dans son époque en s'appuyant sur la richesse architecturale et artistique qui fait son identité.

Madame Lascurettes, représentante des personnels enseignants et AED, interroge la capacité de l'établissement à faire vivre son volet artistique et pédagogique dans son environnement local. Elle évoque notamment la fresque murale partiellement réalisée au printemps dernier par un artiste graphiste local et des élèves de Première, sur un mur arrière de l'établissement — un projet conçu en cohérence avec le caractère artistique si singulier de la cité scolaire.

Monsieur Leclercq rappelle brièvement les faits : suite à un signalement de la Mairie d'Argelès-Gazost, l'établissement a consulté l'Architecte des Bâtiments de France pour validation du projet. Une fin de non-recevoir a été opposée, assortie d'une mise en demeure de repeindre la surface en couleur béton dans les plus brefs délais. La seconde phase du projet, prévue avec une classe de 4^e, a donc été annulée et le mur sera remis en état dans les semaines à venir.

Au regard de cette situation et afin d'affirmer notre attachement au caractère artistique de l'établissement que nous prenons totalement en compte dans nos projets, une invitation a été adressée à l'Architecte des Bâtiments de France en charge du secteur d'Argelès-Gazost. Cela afin d'organiser une visite de l'établissement à son attention et de solliciter son accompagnement sur les projets du COPIL, notamment celui concernant la future œuvre du bassin.

Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h34.